



CONTRAT DE FILIÈRE - LA RÉUNION  
CONCERTATIONS TERRITORIALES

—  
GROUPE DE TRAVAIL : FORMATIONS ARTISTIQUES  
CONCERTATION N° 1  
Le 19 février 2019 - De 9h30 à 12h30 au CRR, St Denis

ORDRE DU JOUR :

- 1/- Présentation du Contrat de filière
- 2/- Brainstorming
- 3/- Réflexions autour des axes des concertations précédentes

PRESENTS :

Thierry Boyer, directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)  
Henry-Claude Moutou, professeur au CRR  
Sylvette Annibal, École Artistique Intercommunale de l'Ouest - responsable action culturelles  
Willy Ramboatinarisoa, EMA Réunion  
Marthe Tovar, Région - Suivi des projets

ANIMATEUR :

Emmanuelle Sindraye, PRMA

SYNTHESE :

Cathy Dumoux, PRMA

**1/- Le contrat de filière**

Basé sur le principe de démocratie participative, le contrat de filière établit une cartographie de la filière des musiques actuelles, à travers des concertations organisées par métier et par entrée géographique. Les propositions de politiques culturelles résultantes retenues feront l'objet d'appels à projets, soutenus et financés dans le cadre d'une convention tripartite entre La DAC Réunion, Le CNV et La Région, et établie pour une durée de trois ans.

Les concertations précédentes laissent apparaître des problématiques récurrentes :

- structuration
- formation
- statut d'intermittent
- création / production
- mutualisation (dans le cadre de la structuration).

**2/- Brainstorming**

Les formations diplômantes assurées par le CRR comprennent des parties plus techniques qu'instrumentales qui ne correspondent pas aujourd'hui aux attentes des musiciens dédiés aux musiques actuelles. Ces dernières sont intégrées depuis peu, le conservatoire a besoin d'en structurer l'offre, pour conserver son rôle de pôle ressource et répondre à la présence des musiques actuelles sur scène et dans l'enseignement.

Des passerelles doivent être mises en place, à l'exemple du CRR de St Benoit qui a établi des liens avec le Bisik et le théâtre des Bambous.

**La création d'une classe de lutherie est souhaitée ; il est pertinent de structurer ce type de proposition.**

### **3/- Réflexions autour des axes des concertations précédentes**

#### **➤ Structuration**

La méconnaissance des droits des musiciens, des contrats, de la législation atteste du manque de structuration à La Réunion.

L'absence de lien (très développé en métropole) entre l'EMA et la DAC est également symptomatique de ce déficit.

#### **Diversité**

Les musiques actuelles sont reliées à la musique Réunionnaise, et il est déplorable de constater que cette catégorisation devient problématique par rapport à la musique traditionnelle, alors qu'elle est une force, et très prégnante.

La diversité des musiciens, dans ce domaine est importante et doit être soutenue.

#### **Formation**

La formation artistique des enseignants, cadres et musiciens est indispensable pour offrir une chance de "réussite" aux musiciens hors département.

Pour éviter "l'enfermement" sur l'Île qui crée l'autosatisfaction, un bon niveau de formation doit être assuré localement.

**Les demandes spécifiques, comme le titre de DJ certifiant, sont des formations nécessaires.**

Il est rappelé que les formations artistiques par les conservatoires existent depuis 40 ans seulement, ce qui fait d'elles une pratique embryonnaire.

Le fonctionnement du CRR implique de recenser les besoins pour ouvrir les formations et modules répondant aux attentes communes identifiées par les différentes structures.

Il est nécessaire de fédérer pour travailler avec des valeurs communes et défendre une cause collective pour co-construire.

Les postes d'enseignants restent fermés aux musiciens sans diplôme, la qualité ou le talent seul n'étant pas reconnu. En regard de la situation économique et de la précarité des intermittents à La Réunion, il est important de sensibiliser les musiciens à cette réalité, qui exige l'enseignement uniquement avec une formation diplômante.

Il est important d'informer les musiciens sur les formations porteuses également.

#### **Export**

Le déficit de formation et de compétences apparaît à nouveau dès lors que l'on parle de préparation à l'export.

Des outils locaux doivent être mis en place pour éviter les départs systématiques des musiciens qui ont terminé leur formation (de type EMA). Les pratiques de studio et de résidence effectuées à l'EMA, permettent d'informer les artistes sur le montage de dossier et l'obtention de subventions, et apportent ainsi quelques bases liées au pré-import.

### **Mutualisation**

L'inadéquation entre les exigences du CRR et les musiques actuelles basées sur le savoir-faire est soulignée.

La réflexion est portée sur une manière de passer ces savoir-faire, différente des pratiques habituelles.

Il est nécessaire de donner plus de sens aux moyens mis en place pour répondre rapidement à la réalité, en identifiant et structurant réellement les besoins.

Un projet de mise en place de modules à distance est en cours de réflexion ; les contenus partagés permettraient l'ouverture d'une spécificité.

### **Scène émergente**

La technologie permet aujourd'hui de tout faire seul (home-studio, auto-promo) et conduit à l'isolement. Il est donc impératif d'offrir des possibilités de diffusion à cette scène pour répondre au besoin d'identifier et de suivre et accompagner les nouveaux talents. Le travail de proximité offre cette possibilité (dans les hauts et les écarts).

L'autosuffisance des musiciens ragga, dance-hall, séga est remarquée ; ils sont absents de toutes offres de structuration.

Les clivages restent bien présents.

### **La création dans la zone océan Indien**

Des financements sont nécessaires pour permettre davantage de collaborations et échanges avec les Îles voisines (limités à 1 concert à ce jour).

Des projets montés avec des collaborations extérieures peuvent permettre des créations adaptées à La Réunion

Un budget est souhaité pour répondre aux demandes de formation des Mascareignes.

L'intérêt de mise en place de rencontres est signalé, pour faire avancer la réflexion collective.

*Fin de la concertation à 12h30, le 19 février 2019, au CRR, St Denis*